

<http://menouetsesvoisinsdargonne.fr/spip.php?article1008>

Quand les communes changent de nom

- Revue N°72 -

Date de mise en ligne : dimanche 23 octobre 2016

Copyright © Sainte Ménehould et ses Voisins d'Argonne - Tous droits

réservés

La Révolution de 1789 a apporté beaucoup de changement en France. Entre autres, un nouveau calendrier a été institué grâce à Fabre d'Églantine, l'auteur de « Il pleut, il pleut bergère ».

Le calendrier dit « révolutionnaire », créé en 1792 partage l'année en 12 mois égaux de 30 jours. Selon qu'il s'agit d'une année normale ou bissextile, il est ajouté 5 ou 6 jours appelés « Fêtes des Sans-culottes ».

Chaque mois comprend trois décades de dix jours chacune où les noms des saints et des fêtes religieuses sont remplacés par des noms de plantes, d'animaux, d'objets. Le nom du mois est en liaison avec le temps, la végétation comme « Vendémiaire, Brumaire, frimaire, Nivôse, Ventôse, pluviôse, Germinal, Floréal, Prairial, Messidor, Thermidor, Fructidor ».

L'année commençait le 22 septembre. Ce calendrier a été utilisé jusqu'en 1806.

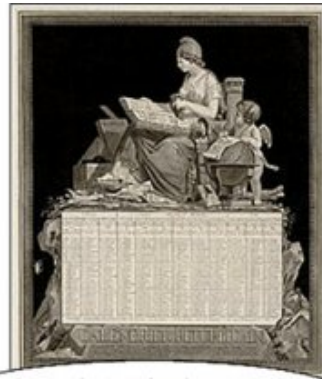
De plus, beaucoup de communes ont changé de nom avec une dénomination non religieuse. Ainsi, dans le canton de Sainte-Ménéhould, dix communes ont changé de nom :

- Braux-Sainte-Cohière est devenue Braux-sous-Valmy.
- Braux-Saint-Remy. Braux-Val-Céres.
- La Chapelle-Felcourt . Felcourt.
- La Croix-en-Champagne . Bel-Air.
- Passavant-en-Argonne . Mont-sur-Aisne.
- La Neuville-au-Pont . Pont-sur-Aisne.
- Saint-Jean-sur-Tourbe . Mont-sur-Tourbe.
- Sainte-Ménéhould . Montagne-sur-Aisne.
- Villers-en-Argonne . Villers-sur-Aisne.

Dans toute la Marne, il y eut près de 100 communes qui ont ainsi changé de nom.



Fabre d'Églantine



Calendrier révolutionnaire de l'An II
Dessin de Philibert-Louis Debucourt

Quand Sainte-Ménéhould devint Montagne-sur-Aisne

Par décret de la Convention nationale datée du 14^{ème} jour de Brumaire, la ville de Sainte-Ménéhould prit le nom de Montagne-sur-Aisne. Mais ce qui est étonnant, c'est qu'en lisant le décret, on lit « sur la demande des habitants de Sainte-Ménéhould ».

Ces décrets seront « consignés sur les registres et sur ceux des districts et municipalités ; imprimés, lus, publiés, affichés et exécutés dans toutes les communes du département ». Reste à savoir si les habitants de l'époque ont pris l'habitude de nommer leur bourg « Montagne-sur-Aisne » et d'abandonner le nom de Sainte-Ménéhould, comme pour nous, il y a quelques années, lorsque l'on a abandonné « Châlons-sur-Marne » pour « Châlons-en-Champagne ». Les nouvelles générations s'adaptent facilement aux nouveaux noms, mais à cette époque, le changement de nom n'aura cependant duré qu'une vingtaine d'années.

